



DELIBERATION

présentée lors de l'Assemblée Générale Statutaire en visioconférence de la CCI Haute-Savoie
le Mercredi 19 Mai 2021 et votée par consultation électronique le 25 Mai 2021

Réaffectation du reliquat du fonds des « Prêts Vitrines »

CONTEXTE

Au cours des années 1990, la CCI Haute-Savoie a conventionné avec plusieurs mairies et Unions Commerciales afin de permettre aux commerçants de bénéficier de prêts pour la réfection de leurs vitrines à des taux privilégiés (soit 3 à 3,5 % au-dessous du taux de base des établissements bancaires). Les communes octroyaient une subvention à la CCI qui l'utilisait pour verser aux banques l'équivalent de la bonification des prêts qu'elles accordaient aux commerçants. L'opération prenait fin sur une commune lorsque la somme dédiée par cette commune était consommée.

En raison de la baisse des taux bancaires, cette action n'a plus été mise en œuvre à partir de 2001, laissant un reliquat non utilisé de 37 000 €. La CCI Haute-Savoie a alors entrepris des démarches auprès des mairies concernées pour leur proposer de dédier ces fonds à des prestations en lien avec le commerce. Plus de 22 000 € ont ainsi pu être fléchés sur des accompagnements de ce type ; toutefois, en 2016 il restait encore 14 650,69 € qui ont été déposés sur un compte d'attente de la CCI Haute-Savoie.

20 ans après l'arrêt de cette opération et dans un souci de bonne tenue des comptes, nous souhaitons clôturer ce dossier en réaffectant le reliquat du fonds des « Prêts Vitrines » vers l'opération « Mon Commerce, mon Territoire, c'est encore +... ».

Cette prestation, destinée à aider les collectivités et les commerçants à co-construire la stratégie digitale de leur territoire, nécessite en effet l'intervention de deux consultants facturée environ 4 500 € HT à la CCI Haute-Savoie.

Il est donc proposé de flécher ce reliquat de 14 K€ sur les charges externes de cette prestation qui a déjà été déployée sur Rumilly, Thonon, Sallanches et Annemasse Agglo et qui le sera très prochainement sur le Grand Annecy.

Cette réaffectation ne se traduit pas par une recette ou une dépense supplémentaire, cette somme figurant déjà dans la trésorerie de la CCI ; il s'agit uniquement d'une écriture comptable mais celle-ci ayant un lien direct avec le budget, cela nécessite que nous votions la délibération suivante :

DELIBERATION PROPOSEE

L'Assemblée Générale de la CCI Haute-Savoie, réunie en visioconférence le 19 mai 2021 et ayant voté électroniquement le 25 Mai 2021 :

- ***Après avoir entendu l'exposé de son Président, Guy Métral, concernant l'opération « Prêts Vitrines » qui a pris fin en 2001,***
- ***Après avoir pris bonne note qu'un reliquat de 14 650,69 € en lien avec cette opération est à ce jour encore sur un compte d'attente de la CCI***
- ***Propose de réaffecter ce reliquat du fonds des « Prêts Vitrines » et de le flécher sur les charges externes de la prestation « Mon Commerce, mon Territoire, c'est encore +... » déployée en partenariat avec les collectivités, les commerçants et leurs représentants.***

Résultat du vote

Quorum : 19

Nombre de membres : 38

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres ayant voté électroniquement : 27

BOURRET Marie-Elisabeth, BUCHHOLZER Jean-François, BUTTAY Jean-François, CARRIER Philippe, CECCON Christophe, COLLARD DE SOUCY Renaud, DETURCHE Thierry, DIZERENS Sylvain, DUFOUR Annie, DUPESSEY Carole, FADILI Khadija, GAUD Yves-Edouard, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LATHUILLE Pierre, LAVILLA Dominique, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MICHAUD Isabelle, PANTALACCI Eric, PATUEL Isabelle, PAYOT-PERTIN Henri, PERNAT Roger, PLANCHAMP Marie-Pierre, POCHARD Olivier, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard.

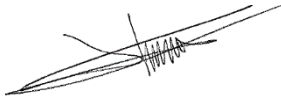
Nombre de voix pour : 27

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de refus de vote : 0

Le Secrétaire
Thierry DETURCHE



Le Président
Guy METRAL

